

Assemblée générale de l'Interprofession des Fruits et Légumes Frais

Lundi 28 septembre s'est tenue l'Assemblée générale d'Interfel à la Maison des Fruits et Légumes.

L'Interprofession se réjouissait de l'accord donné par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie quant à sa participation à son assemblée générale, même si le Ministre a été contraint d'annuler sa présence suite à des obligations de dernières minutes. Le Président Laurent Grandin a toutefois présenté devant le représentant du ministère, les orientations de l'Interprofession et a rappelé qu'Interfel de par sa composition avec 15 organisations professionnelles, représentaient plus de 80% de l'ensemble du secteur des fruits et légumes frais en France. Cette représentativité légitime donc que l'Interprofession soit un interlocuteur incontournable du Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation comme auprès d'autres ministères y compris sur des sujets relatifs aux stratégies qui concernent les problématiques de filière en bio.

Laurent Grandin a fait part de la mobilisation des professionnels des fruits et légumes frais durant la crise Covid et souligné la réactivité collective de la filière au travers de ses 21 propositions concernant le plan de relance. Le Président a également indiqué qu'il partageait les objectifs du Ministre en matière de valorisation des produits frais et de l'intérêt de mettre en place une stratégie à moyen et long terme notamment en matière de recherche et d'expérimentation pour réduire l'impact de l'utilisation des pesticides.

Le Président d'Interfel a toutefois déploré que de nombreuses décisions opérationnelles prises ces derniers mois aillent pourtant à l'encontre de ces objectifs partagés. Ce fut le cas concernant le projet de texte relatif aux emballages plastiques, sur lequel la filière travaillait déjà, réalisé sans concertation avec notre filière. C'est également le cas dans les difficultés que rencontre l'Interprofession à faire étendre ses accords interprofessionnels qui pourtant vont dans le sens des objectifs fixés par les pouvoirs publics. Laurent Grandin a fortement regretté d'être toujours dans l'attente d'un accord pour l'extension de sa cotisation pour les 2 ans à venir.

Le Président a remercié le ministère pour les explications qui ont été fournies au cours du Conseil Spécialisé fruits et légumes de FranceAgriMer concernant les possibilités pour la filière des fruits et légumes de rentrer dans les différents aspects du plan de relance qui a été présenté. La filière reste cependant mobilisée afin de s'assurer que les conditions de mise en œuvre du plan de relance soient effectivement éligibles à la fois aux opérateurs des fruits et légumes mais également aux stratégies collectives que portent Interfel et le CTIFL. L'interprofession demande à ce que dans le cadre du plan de relance, un plan stratégique pour la filière des fruits et légumes frais soit clairement identifié par les pouvoirs publics.

Philippe Chalmin, Président de l'Observatoire des prix et des marges, est également intervenu afin de partager son analyse des marchés et les évolutions suite à la crise Covid, au regard notamment du plan de relance présenté par la filière. Il a souligné la capacité de la filière des fruits et légumes à faire face à la première période de crise Covid sans pour autant déséquilibrer les marchés et toujours répondre aux attentes des consommateurs. Il a également souligné la mobilisation que devait avoir la filière pour mieux se faire entendre dans les orientations à venir.

L'Assemblée générale a été également l'occasion de souligner l'engagement de l'interprofession concernant le travail fait sur les repas à l'hôpital issu des travaux du Conseil National de l'Alimentation avec le soutien du député Frédéric Descrozaille. Cela a été l'occasion pour ce dernier de souligner les engagements pris dans le cadre du plan de relance en faveur des produits frais et singulièrement des fruits et légumes.

Contact presse

Christelle GROUSSARD - 01 49 49 15 24 - 07 76 96 28 06 – c.groussard@interfel.com
Alix COLLACHE – 01 49 49 15 21 - 06 15 52 15 08 – a.collache@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com